

MON AUTO PARTAGÉE

Autopartage entre particuliers



Jeudi 20 février 2025

Le contexte

- Réponse à un appel à projet de l'ADEME « Développement de l'autopartage entre particuliers » avec la Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR), cheffe de file, en 2016
- **Objectif : s'appuyer sur des véhicules déjà présents sur le territoire pour créer une offre solidaire**
- Janvier 2017 : lancement d'une étude (notamment pour trouver un produit d'assurance) puis début d'expérimentation réalisée par ADETEC
- Septembre 2017 : mise en œuvre des premiers groupes
- 2018 : extension du périmètre d'action à l'ensemble du Ressort Territorial du SMTC-AC
- 2020 : pérennisation du dispositif et animation par l'Association Covoiturage Auvergne



PARTAGER UNE VOITURE

Pourquoi pas vous ?

Renseignez-vous
Syndicat Mixte des Transports
en Commun de l'agglomération
clermontoise
04 73 44 68 02
julie.dallazanna@smtc-clermontferrand.com

LE SMTC DÉVELOPPE L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS.
Partagez une voiture et bénéficiez gratuitement d'un accompagnement personnalisé et d'une assurance sur mesure.

www.smtc-clermont-agglo.fr

SMTC
Syndicat mixte des transports en commun
de l'agglomération clermontoise

Partenariat



CONVENTIONNEMENT POUR L'ASSURANCE :

- Convention depuis 2017 signée entre COR et SMTC-AC permettant d'avoir une assurance pour l'ensemble des trajets réalisés en autopartage ;
- 2022 : Intégration du territoire du PNR Chartreuse dans la convention
- Possibilité d'intégrer de nouveaux territoires, sous réserve de validation par l'assurance

ASSURANCE :

- Tarification basée sur un coût au km (entre 0,10€ et 0,17€/km)
- 2024-25 : Révision du contrat par Groupama → obligation de se doter d'un outil permettant le traçage des réservations, état des lieux du véhicule à chaque début et fin d'emprunt, ... (EN COURS)

COÛTS :

- Assurance des véhicules
- Accès à l'outil numérique (environ 5.000€/an HT)
- Animation du service (internalisé ou externalisé)



Fonctionnement du service

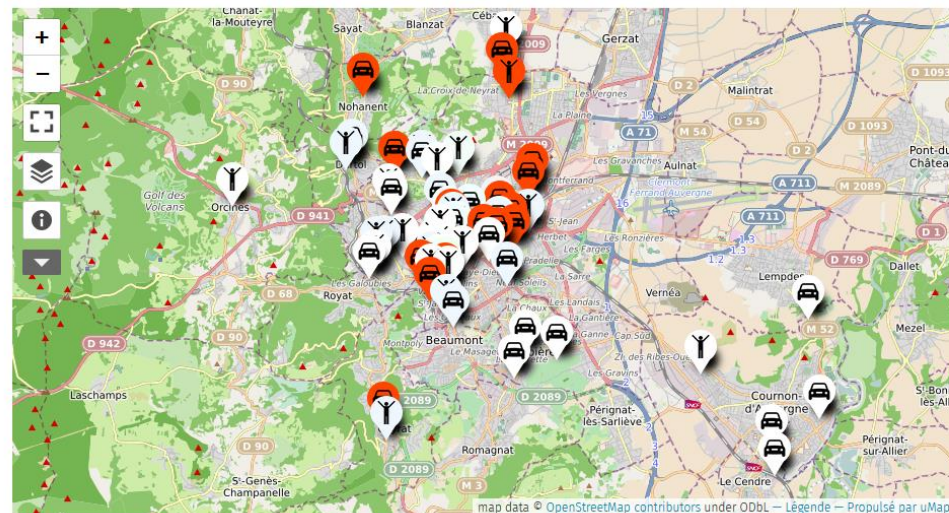
- 1 personne intéressée pour partager ou emprunter un véhicule contacte Covoiturage Auvergne via :
 - Formulaire présent sur le site du SMTC-AC,
 - Par téléphone,
 - Par mail.
- Communique ses besoins (plutôt le WE, plutôt en soirée, en journée, etc.), type de véhicule et son adresse
- Si une ou plusieurs autre(s) personne(s) sont « compatible(s) » → mise en relation
- Ils se mettent d'accord sur le fonctionnement (remise des clés, tarif au km, etc.) → signature d'une charte d'engagement
- Sinon, enregistrement dans la base de données pour potentielle future mise en relation (Carte anonyme présente sur le site du SMTC-AC)



CONTACT

Nom * Prénom *
 Numéro de téléphone * Courriel *
 Code postal * Ville *
 Objet *
 Commentaire *
Merci de préciser si votre demande : quartier ? type de déplacements envisagés ? en semaine ou week-end ? fréquence ? type de véhicule partagé ?
 J'ai lu et j'accepte la [politique de gestion des données personnelles](#) *

CARTE



Légende :

- Véhicule partagé (disponible pour d'autres contrats) 
- Véhicule disponible 
- Personne en recherche d'un véhicule partagé 

Les chiffres 2024



30 autopartageurs



15 véhicules



10.000kms



0 sinistre



33 Demandes



93 emprunts



Communication autour du service

- Présentation du service sur les sites internet :
 - ❖ SMTC-AC : <https://www.smtc-clermont-agglo.fr/mon-auto-partagee/>
 - ❖ Clermont Auvergne Métropole
 - ❖ Blog de Covoiturage Auvergne
 - Animation lors de Plan de Mobilité Employeurs ou événements grands publics
 - Flyers et affiches disponibles sur internet
 - Démarchage par Covoiturage Auvergne pour laisser supports de communication dans des lieux divers (commerces, salles de spectacle, etc.)
- Révision de l'ensemble de la communication en cours avec un objectif de nouvelle charte, nouveaux documents et animation à l'été 2025

Mon auto partagée



Économique
Partager les frais du véhicule.



Écologique
Contribuer à limiter le nombre de voitures en circulation.



Convivial
Créer un lien de confiance entre les participants.



Flexible
S'adapter aux besoins de chacun.

C'est quoi ?

Le service public d'autopartage mis en place par le SMTC-AC, propose la mise en commun d'un véhicule particulier entre plusieurs personnes qui ont préalablement défini ses conditions d'utilisation.

Pour qui ?

- Je suis titulaire du permis mais ne possède pas de voiture,
- J'ai besoin d'un véhicule ponctuellement,
- Je souhaite partager mon véhicule.

Pour quoi ?

«Mon auto partagée» c'est bénéficier **gratuitement** :

- d'une **aide** pour trouver des personnes avec qui partager un véhicule,
- d'une **assurance** adaptée et prise en charge par le SMTC-AC, évitant tout malus en cas d'accident,
- de **conseils** et d'un **accompagnement personnalisés**.



Covoiturage Auvergne
33 rue de Vertalzon
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 47 93 ou 06 01 32 97 67
contact@covoiturageauvergne.net



Dispositif mis en oeuvre par le SMTC-AC sur son ressort territorial. Communes de Clermont Auvergne Métropole, Mus sur Allier et Pérignat-Es-Allier.

Animation 2025 du réseau d'autopartageurs

- Animation du réseau :
 - ❖ Afterwork des autopartageurs
 - ❖ Communauté LinkedIn
 - ❖ « transformation » des autopartageurs en ambassadeurs (stickers, interviews, portraits ...)
 - ❖ Elargissement de la « cible » historique
 - ❖ Challenge autopartage
- Animations grand public :
 - ❖ Présence lors d'événements autour de l'environnement, des mobilités, de la transition écologique.

Mon auto partagée



Économique
Partager les frais du véhicule.



Écologique
Contribuer à limiter le nombre de voitures en circulation.



Convivial
Créer un lien de confiance entre les participants.



Flexible
S'adapter aux besoins de chacun.

C'est quoi ?

Le service public d'autopartage mis en place par le SMTC-AC, propose la mise en commun d'un véhicule particulier entre plusieurs personnes qui ont préalablement défini ses conditions d'utilisation.

Pour qui ?

- Je suis titulaire du permis mais ne possède pas de voiture,
- J'ai besoin d'un véhicule ponctuellement,
- Je souhaite partager mon véhicule.

Pour quoi ?

«Mon auto partagée» c'est bénéficier **gratuitement** :

- d'une **aide** pour trouver des personnes avec qui partager un véhicule,
- d'une **assurance** adaptée et prise en charge par le SMTC-AC, évitant tout malus en cas d'accident,
- de **conseils** et d'un **accompagnement personnalisés**.



Covoiturage Auvergne
33 rue de Vertalzon
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 47 93 ou 06 01 32 97 67
contact@covoiturageauvergne.net



Dispositif mis en oeuvre par le SMTC-AC sur son ressort territorial. Communes de Clermont Auvergne Métropole, Mus sur Allier et Pérignat-Es-Allier.